



Union-Discipline-Travail



BID

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PROGRAMME DE DECENTRALISATION DES UNIVERSITES
(PDU)



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° S 189 / 2019

Sélection d'une firme de consultant pour le développement d'un système d'information et de gestion de l'enseignement supérieur PROGES-U (Progiciel de Gestion Intégrée de l'Enseignement Supérieur et des Universités)

Mode de financement : *Mode de financement islamique – conforme à la Charia*

N° de Financement : Financement No : IVC-1007

- 1- Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans Jeune Afrique N° 2971-72-73 en date du 17 décembre 2017, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement de l'Université de Bondoukou, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.
- 2- Le Programme de Décentralisation des Universités invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires des dix (10) dernières années). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission : **conception et réalisation d'un système d'information et de gestion de données.**
- 3- Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.
- 4- La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives de la Banque Islamique de Développement pour l'Utilisation des Consultants de mai 2009, révisée en février 2012 (version anglaise), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org.

- 5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes, heures locales, tous les jours ouvrables.**
- 6- Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 / 02 / 2020**, à **10 heures 00 minute**, heure locale, en **quatre (4) exemplaires dont un (01) original**. Elles doivent être transmises avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour la Sélection d'une firme de consultant pour le développement d'un système d'information et de gestion de l'enseignement supérieur PROGES-U (Progiciel de Gestion Intégrée de l'Enseignement Supérieur et des Universités)** ».

Voir : Secrétariat du Programme de Décentralisation des Universités (PDU)
Abidjan, Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français Blaise Pascal, Cité Coprim,
Lot 1069, Ilot 118, Tél : (+225) 22 01 23 00 / (+225) 07 24 71 16
Email : djama.ngou@pdu.primature.ci avec copie à ngoudjama@pdu.ci ou à
djamangou2016@gmail.com
www.pdu.ci